

Kigali, le 11 SEP. 1985

N° 3368 /15.04

ORDRE DE MISSION

Monsieur NYAMURWANA Anastase, Chauffeur au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif se rend de Kigali à Gisenyi (S/Projet G.B.K. GISHWATI et Projet MAISERIE).

- Objet de la mission : 1. Remise de 100 sacs de ciment au Projet MAISERIE  
2. Transport des bovins en lactation du C.F.J. Mutura au S/Projet G.B.K de GISHWATI.

Date de départ : le 12/09/1985

Date de retour : le 13/09/1985

Durée de la mission : 2 jours.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif

NDINDILIVIMANA Augustin

Lt COL R.P.M.



Kigali, le 11 SEP

N° 3368 /15.04

ORDRE DE MISSION

---

Monsieur NYAMURWANA Anastase, Chauffeur au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif se rend de Kigali à Gisenyi (S/Projet G.B.K. GISHWATI et Projet MAISERIE).

Objet de la mission : 1. Remise de 100 sacs de ciment au Projet MAISERIE  
2. Transport des bovins en lactation du C.F.J. Mutura au S/Projet G.B.K de GISHWATI.

Date de départ : le 12/09/1985

Date de retour : le 13/09/1985

Durée de la mission : 2 jours.

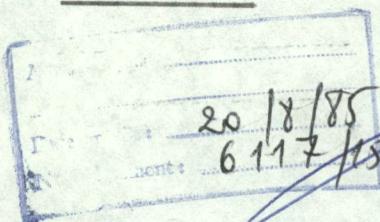
Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col. BEM.



Ruhengerie, le 19 août 1985

## PROJET MAISERIE DE MUKAMIRA



268  
Baud

Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif

K I G A L I

Monsieur le Ministre,

Suite à votre lettre N°2228/15.06.02 du 17 juin 1985, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint une copie d'une attestation de la prise de 100 sacs de ciment signée par Monsieur MUNAGA François Xavier, Directeur du Centre de Formation de la Jeunesse KARAGO.

La livraison de 100 sacs de ciment pour laquelle le Fonctionnaire-Dirigeant du Projet MAISERIE avait aussi marqué son accord a été effectuée à condition de rembourser sans trop tarder.

Espérant une suite favorable et rapide, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le Chef de Mission des Experts Coréens au Projet MAISERIE de Mukamira

DJO TCHANG BOK

*ZB*

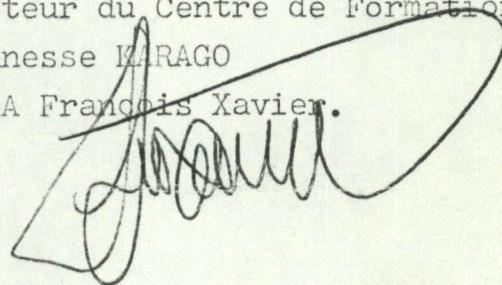
Centre de Formation de la  
Jeunesse KARAGO

Le 23/06/1983

Monsieur MUNAGA François Xavier  
Directeur du Centre de Formation de la Jeunesse  
KARAGO.

J'atteste par la présente que le Centre de Formation de la jeunesse Karago a pris 100 sacs de ciment pour la construction du clapier du Centre; ce ciment doit être remboursé au Projet Maïserie Mukamira dès que le Ministère de la jeunesse de sports va fournir le ciment prévu pour la construction des clapiers.

Directeur du Centre de Formation de la  
jeunesse KARAGO  
MUNAGA François Xavier.



C  
l'accord du fonctionnaire dirigeant  
Jean Damascène.

REPUBLICHE RWANDAISE



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU  
MOUVEMENT COOPERATIF  
B. P. 1044 KIGALI

Kigali, le 17 JUIN 1985

No 2228 /15.06.02

Camarade DJO TCHANG BOK

Chef de la Délégation Coréenne

Chargé de la Maïserie de MUKAMIRA

C/O Ministère du Plan

Projet Maïserie MUKAMIRA.

Réf. N° :

Annexe :

Objet : Remboursement de 90 sacs  
de ciment.

Camarade,

Faisant suite à votre lettre dont la référence et l'objet sont repris en marge, j'ai l'honneur de vous demander de me transmettre une pièce justificative de ce prêt de 90 sacs de ciment signée par Monsieur MUNAGA François, ex-Directeur du Centre de Formation de la Jeunesse de KARAGO. Celle-ci me permettra de mieux examiner cette situation et de vous donner une suite appropriée.

Veuillez agréer, Camarade, l'expression de ma considération distinguée.

O.P.I. à :

- Monsieur le Ministre du Plan  
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération  
KIGALI
- Monsieur le Prefet de Préfecture  
GISENYI

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM.



REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DU PLAN  
PROJET MAISERIE MUKAMIRA

Mukamira, le 26 Mars 1985

*Haut 21/5/85*

A traité par	D G J
Date	31/5/85
N° document	3838/18.04

*Félix Munaga*

DEF (DF)

Repondez rapidement en demandant une pièce justificative de ce fait signé par Munaga.

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif

KICALT

Objet: Remboursement  
ciment.-

*1315/100*

Monsieur le Ministre,

J'ai le regret de porter à votre connaissance qu'aucune suite n'a été réservée à ma lettre vous adressée en date du 29 novembre 1984 par laquelle je vous demandais de bien vouloir nous rendre 90 sacs de ciment ou l'équivalent que Monsieur MUNAGA François, ex-Directeur du Centre de Formation de la Jeunesse de Karago est venu nous emprunter au nom du Ministère que vous dirigez pour la construction des clapiers pour ce centre.

Dans cette même lettre, je vous disais que sans cette quantité de ciment, les travaux de construction ne pourront pas continuer et l'Usine de maïserie subira un retard à cause de ça.

Je vous prie alors, Monsieur le Ministre, de bien vouloir me donner une réponse favorable dans les plus brefs délais.

Le Chef de la Délégation Coréenne chargé de la Maïserie de MUKAMIRA en République Rwandaise

Camarade DJO TCHANG BOK.

*3440  
3441*